

Culture and Local Governance Culture et gouvernance locale



Le département de Seine-Saint-Denis : politique culturelles et territoire

Jamel Khermimoun

Volume 1, Number 2, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108122ar>

DOI: <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v1i2.134>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre d'étude en gouvernance, Université d'Ottawa

ISSN

1911-7469 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Khermimoun, J. (2008). Le département de Seine-Saint-Denis : politique culturelles et territoire. *Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale*, 1(2), 121–138. <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v1i2.134>

Article abstract

Seine-Saint-Denis, industrial and labour department, is historically an earth of reception characterized today by its social variety and its cultural wealth. The culture, which was in suburb the privilege of an elite, knew these last decades a process of alteration and integrates henceforth the variety that offers the urban cultures. The movement of democratization of the culture came along with innovative cultural projects stemming from the popular dynamics. These cultures, which notably appear from a creative youth, incited the urban town councillors to get closer more to the population and to rethink their political approach by conceiving the cultural as an inescapable identical marker pen of the local territory.

Artistic manifestations, international events and cultural and sports prestigious equipments integrate multiple networks and are the object of partnership strategies. The stake which constitutes the negative image of Seine-Saint-Denis directs the cultural policies which territorialise. The speech and the marketing actions which participate in the "stage setting" of a symbolic dimension obey the representations of the territory and the mental perceptions of the urban actors.

The deficit of social cohesion from which the department suffers confers besides on the cultural politics a role in the repair of the "social fracture" which characterizes the heterogeneousness of the séquanodionysien territory.

© Jamel Khermimoun, 2008



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

A black and white photograph of a classical statue, likely a personification of Liberty or Justice, standing on a pedestal. The statue is wearing a long, flowing robe and holding a torch or staff. It is positioned on the facade of a building with ornate architectural details. To the left of the statue is a plaque that reads "Stadt. Hagler-halle." Below the statue is a circular traffic sign with a horizontal bar. In the background, other buildings and a street scene are visible.

*CULTURE AND
LOCAL
GOVERNANCE*

*CULTURE ET
GOUVERNANCE
LOCALE*

VOL. 1, NO. 2

ISSN 1911-7469

Revue publiée par le Centre for Local Government/
Journal published by the Centre for Local Government

Editorial Board / Comité de rédaction

Editorial Board

Isabelle Fortier (École nationale d'administration publique)

Robert V. Segsworth (Laurentian University)

Jonathan Paquette (Université Laurentienne)

Advisory Board

Andrea Bandelli (Consultant, Amsterdam)

Hélène Bélanger (Université du Québec à Montréal)

Guy Bellavance (Institut national de la recherche scientifique. Centre Urbanisation Culture et Société)

Ruth Bereson (SUNY at Buffalo)

James Bradburne (King's College, University of London)

Cameron Cartiere (Birkbeck, University of London)

Christoph Eberhard (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles)

Aurélien Lacassagne (Université Laurentienne)

Patrice LeBlanc (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)

Alain Lefebvre (Université de Toulouse)

Heather L. Mair (University of Waterloo)

Allison McCulloch (Laurentian University)

Anne Mévellec (Université d'Ottawa)

Tim Nieguth (Laurentian University)

Emilia Palonen (Helsinki Collegium for Advanced Studies, University of Helsinki)

Philippe Poirrier (Université de Bourgogne)

Ian Roberge (Glendon College, York University)

Erin Sharpe (Brock University)

CULTURE AND LOCAL GOVERNANCE CULTURE ET GOUVERNANCE LOCALE

Le département de Seine-Saint-Denis : politique culturelles et territoire.

Jamel KHERMIMOUN¹
Université Paris-Sorbonne

Résumé

La Seine-Saint-Denis, département industriel et ouvrier, est historiquement une terre d'accueil caractérisée aujourd'hui par sa diversité sociale et sa richesse culturelle. La culture, qui était en banlieue le privilège d'une élite, a connu ces dernières décennies un processus de mutation et intègre désormais la diversité qu'offre les cultures urbaines. Le mouvement de démocratisation de la culture s'est accompagné de projets culturels innovants issus de la dynamique populaire. Ces cultures qui émergent notamment d'une jeunesse créative ont incité les édiles urbains à se rapprocher davantage de la population et à repenser leur approche politique en concevant le culturel comme un marqueur identitaire incontournable du territoire départemental.

Manifestations artistiques, événements internationaux et équipements culturels et sportifs de prestige intègrent des réseaux multiples et font l'objet de stratégies partenariales. L'enjeu que constitue l'image négative de la Seine-Saint-Denis oriente les politiques culturelles qui se territorialisent. Le discours et les actions marketing qui participent à la « mise en scène » d'une dimension symbolique obéissent aux représentations du territoire et aux perceptions mentales des acteurs urbains.

Le déficit de cohésion sociale dont souffre le département confère en outre aux politiques culturelles un rôle dans la réparation de la « fracture sociale » qui caractérise l'hétérogénéité du territoire séquano-dionysien.

¹ Diplômé de Paris-Sorbonne, Jamel Khermimoun est docteur en géographie.

Abstract

Seine-Saint-Denis, industrial and labour department, is historically an earth of reception characterized today by its social variety and its cultural wealth. The culture, which was in suburb the privilege of an elite, knew these last decades a process of alteration and integrates henceforth the variety that offers the urban cultures. The movement of democratization of the culture came along with innovative cultural projects stemming from the popular dynamics. These cultures, which notably appear from a creative youth, incited the urban town councillors to get closer more to the population and to rethink their political approach by conceiving the cultural as an inescapable identical marker pen of the local territory.

Artistic manifestations, international events and cultural and sports prestigious equipments integrate multiple networks and are the object of partnership strategies.

The stake which constitutes the negative image of Seine-Saint-Denis directs the cultural policies which territorialisent. The speech and the marketing actions which participate in the "stage setting" of a symbolic dimension obey the representations of the territory and the mental perceptions of the urban actors.

The deficit of social cohesion from which the department suffers confers besides on the cultural politics a role in the repair of the " social fracture " which characterizes the heterogeneousness of the séquanio-dionysien territory.

INTRODUCTION

Les expressions culturelles et artistiques (théâtre, musique, sport, arts graphiques, spectacles de rue) envahissent l'espace urbain. De plus en plus les institutions culturelles s'intéressent de près au développement de ces nouvelles expressions et à cette nouvelle génération d'artistes qui désirent faire reconnaître leur art et leur pratique au même titre que d'autres arts urbains contemporains. A travers l'exemple de la Seine-Saint-Denis nous nous proposons de préciser ce que renferment les cultures urbaines en réalisant un tour d'horizon des différentes formes d'expression qu'elles recouvrent. Leur objectif reste de permettre une expression populaire tout en considérant l'art comme un processus de création permanente.

La créativité populaire a pour localisation géographique la banlieue parce que c'est là qu'est assigné à résidence l'ensemble des classes populaires. Les aspects négatifs qu'on lui attribue sont contre-balancés par une résistance positive qui passe en partie par une expression culturelle servant à se réapproprier une parole et une dignité déniées. Cette expression recèle une vitalité qui s'oppose à la situation d'anomie (F. Dubet, 1987).

La banlieue actuelle constitue un creuset de cultures et d'une jeunesse qui s'exprime par la création artistique.

Les groupes et les individus sont producteurs culturels. Ils se démarquent de l'offre culturelle traditionnelle proposée par les institutions et les équipements culturels. En Seine-Saint-Denis, le conseil général, en appuyant les initiatives culturelles, en favorisant l'accès au plus grand nombre aux divers équipements culturels implantés sur son territoire, cherche à rompre les barrières érigées entre une culture qui était jusqu'à présent proposée à une élite et le foisonnement de cultures populaires. Dans le domaine culturel, les élus de Seine-Saint-Denis ont pour priorité de libéraliser l'accès à la culture et de faire reconnaître comme partie intégrante de l'identité du territoire l'expression de cultures urbaines innovantes.

Comment en Seine-Saint-Denis les cultures prennent-elles place dans le discours et la stratégie des acteurs urbains ? Nous posons l'hypothèse d'une mise en valeur des cultures en Seine-Saint-Denis par les édiles urbains par la prise de parole et dans le cadre des différents projets territoriaux.

On ne peut que souligner l'importance des quelques travaux existants (J.P. Augustin, I. Ernst, A. Raulin, G. Saez, F. Thuriot, S. Zukin) qui traitent de la place de la culture et des cultures urbaines dans la construction de l'espace urbain. Les cultures urbaines participent indéniablement aux dynamiques sociales, politiques et économiques

du territoire. On tentera ici de préciser comment elles s'inscrivent dans des stratégies de développement urbain diversifiées qui tentent d'ériger la culture, et plus particulièrement la richesse des cultures populaires qui fait la spécificité de la Seine-Saint-Denis, en levier de développement local. On cherchera ici à définir le rôle de l'institution départementale dans l'émergence des dynamiques culturelles et l'impact de celles-ci sur les stratégies de redynamisation et de restructuration de l'espace.

Les politiques culturelles s'érigent en discours, en appareil marketing dans un territoire handicapé par une image négative. Mais ont-elles un rôle structurant et de redynamisation pour le territoire de Seine-Saint-Denis ? Leur conception et leurs manifestations obéissent aux perceptions mentales des acteurs du département. Le discours et les actions de communication qui accompagnent les projets culturels visent à donner aux politiques urbaines une orientation commune convergeant dans le sens d'un renforcement de l'attractivité et

d'une re-qualification de l'image du territoire.

On assiste en effet en Seine-Saint-Denis à une territorialisation des politiques urbaines. Pour les élus du conseil général, le département apparaît comme un échelon pertinent pour agir sur les problèmes de cohésion sociale et territoriale. Mais un réel décalage apparaît entre les cultures urbaines qui émergent de la diversité de la population et les cultures qui émanent des acteurs politiques. Les premières obéissent à un vécu et des traditions communes, des pratiques sociales qui animent l'espace et rassemblent la population alors que les secondes découlent d'une vision idéale de l'espace, d'un imaginaire qui perçoit les cultures urbaines comme une opportunité pour engager un processus de mutation du territoire. Pour les édiles urbains, il s'agit de se rapprocher de la population pour employer la richesse qu'elle offre au profit de la construction d'un cadre de vie et d'une image du territoire requalifiés.

I- L'EMERGENCE DE NOUVEAUX MODES D'EXPRESSION CULTURELLE

1.1 Le contexte particulier de la banlieue

Les tensions entre une politique de prestige, visant à changer l'image de la ville, et l'accroissement des difficultés sociales pour une frange de la population de ces anciennes

villes ouvrières, touchent également les politiques culturelles.

Au début des années soixante-dix, les orientations culturelles définies par le Parti Communiste français visent à

« élever le niveau culturel de l'ensemble de la population » par « la diffusion de la culture et de l'instruction. »

La politique culturelle des municipalités communistes de la

banlieue parisienne s'inscrit dans la mise en œuvre de ces résolutions. Le développement de la culture est lié à celui de la création artistique, dont « les exigences expérimentales (...) ne sauraient être niées ou entravées » (M.H. BACQUÉ, 1997).

Les banlieues sont l'espace où s'exprime le plus fortement la diversité culturelle. Chacun vit dans sa communauté mais cette mosaïque est propre à créer des interstices où les rencontres et les croisements se font. Les mariages mixtes, en augmentation, sont de bons indicateurs pour mesurer le métissage. De nombreuses associations culturelles se développent sur les quartiers de Seine-Saint-Denis pour promouvoir les cultures d'origines et affirmer une identité mais aussi s'inscrire dans une citoyenneté autour d'une participation sociétale, la défense d'un projet culturel et une prise de parole publique. « Qu'ils se légitiment dans le langage de l'identité ou de la citoyenneté, ces projets culturels sont chaque fois comme une lutte pour échapper aux stéréotypes, se réapproprier un pouvoir de se dire et de se définir, et prendre place dans l'espace public. Ce faisant, les habitants extériorisent des mondes de significations qui se confrontent, se réinventent, se cristallisent et se diffusent.

1.2 Une redéfinition du champ de la culture

Un glissement s'opère progressivement d'une culture faite sur mesure pour les ouvriers, vers une culture au champ d'action élargi prenant en compte les spécificités d'une population qui se diversifie et

L'actualisation de cette stratégie symbolique génère ainsi de nouvelles formes culturelles. Dans ce mouvement d'extériorisation, ce que les habitants expriment et réalisent tour à tour sur le terrain artistique, ce sont ces singuliers-pluriels de l'interculturalité et au métissage, ces formes culturelles hybrides, urbaines et populaires qui ne peuvent émerger qu'à partir du moment où les éléments de cette pluralité peuvent accéder à l'espace public et se confronter » (V. MILLOT, 2000).

Cette effervescence et cette créativité des habitants de banlieue était jusqu'à présent mal valorisée car elle n'entrait pas dans les schémas culturels et artistiques véhiculés par les politiques culturelles depuis plusieurs décennies, basés sur l'universalité des œuvres et sur la démocratisation culturelle.

Cela oblige à revoir en profondeur les concepts philosophiques qui sous-tendaient l'action culturelle et à prendre en compte des notions de relativisme culturel distinctes du discours basé sur l'universel. Penser la culture au singulier c'est traduire le singulier d'un milieu qui est la classe dominante, « la culture au singulier est le privilège d'une classe que l'on étend à toutes les classes » (M. De Certeau).

d'un territoire en mutation. De véritables réseaux émergent (spectacles, pratiques sportives...), générés par une multitude d'acteurs agissant en partenariat. Les politiques culturelles sont aussi

désormais pensées en fonction d'impératifs d'aménagement du territoire. Les équipements et les manifestations créent, pour les édiles urbains, une centralité culturelle indispensable au rayonnement du territoire.

Le champ de la culture n'est plus confiné à l'instruction et au loisir mais celle-ci représente aussi un facteur déterminant dans la conception et la production d'espace. La culture se diversifie pour devenir plurielle. L'approche territoriale des cultures, que mettent en scène les acteurs urbains, confère à celles-ci une dimension élargie : le discours et les actions de communication des élus font l'éloge d'un moyen de cohésion sociale et territoriale qui prend toute son importance dans un territoire aussi hétérogène et contrasté que celui de la Seine-Saint-Denis.

Le fonctionnement des équipements, tels que les théâtres ou les musées, mettait en lumière la difficulté et les contradictions d'une politique culturelle qui, misait sur une « qualité » de production fondée sur un objectif de diffusion de la culture au sein des couches populaires. Elle n'atteignait pas, en pratique, la majeure partie des habitants, même si elle contribuait à valoriser l'image du territoire. Aujourd'hui encore, une frange importante de la population ne fréquente pas certains équipements. Seules quelques manifestations d'ampleur rassemblent les habitants du département dans leur diversité sociale, économique et culturelle.

La culture change donc de nature et de contenu : elle émerge désormais de la diversité de la population pour

s'ériger en une multitude de réseaux d'acteurs regroupés autour d'initiatives et de partenariats divers. Depuis quelques décennies, les principes qui ont guidé l'action culturelle sont déstabilisés par la désaffiliation d'une partie grandissante de la société de la culture savante universelle, par l'omniprésence de la culture de masse et la mondialisation qu'elle génère et par la revendication de plus en plus forte de la reconnaissance de la diversité culturelle par les personnes immigrées ou issues de l'immigration.

Ces phénomènes ébranlent l'idéal d'une culture singulière partagée par tous grâce aux effets de la démocratisation culturelle. Les écarts se creusent, l'élite culturelle se réfugie dans une légitimation forcenée de cette politique. Les déclarations multiples du comblement du fossé entre le culturel et le socioculturel ne sont guère suivies de mesures concrètes. Cependant dans les banlieues des jeunes développent de façon innovante leur culture d'origine et la confrontent aux autres en valorisant les richesses immenses qu'elles véhiculent. Le dispositif culturel français pourtant très développé, montre des signes d'incapacité à saisir cette effervescence et à la valoriser.

Ni les structures classiques d'action culturelle (centres culturels, théâtres de ville...) ni les structures de proximité (centres sociaux, Maison des Jeunes et de la Culture, Maison Pour Tous) ne sont à même de valoriser les cultures urbaines pour diverses raisons (refus, indifférence,

incompréhension, absence de moyens financiers ou matériels).

Le conseil général de Seine-Saint-Denis distingue son action de nombre de conseils généraux et de collectivités locales en plaçant l'enjeu de la mise en valeur de la diversité culturelle et de l'expression des populations sur le plan artistique au centre de ses préoccupations.

Ses orientations ont notamment pour but de favoriser la diffusion de l'art contemporain auprès d'un large public. Les acquisitions d'œuvres réalisées au titre du FDAC (Fonds départemental d'art contemporain) circulent sous forme de prêts « à la carte » ou d'expositions thématiques dans les structures culturelles ou les établissements scolaires. Par ailleurs, la biennale « Art Grandeur Nature », en permettant la réalisation d'œuvres dans le parc de la Courneuve, permet d'aborder, sous des formes nouvelles le rapport de l'œuvre avec l'espace et l'environnement. Des visites commentées, des conférences sur l'histoire de l'art, des interventions d'artistes en milieu scolaire, des ateliers destinés aux enseignants et aux animateurs complètent ce dispositif, pour permettre au plus grand nombre de rencontrer l'art d'aujourd'hui.

Sport pour tous et sport de haut niveau se combinent dans le département pour que les habitants de la Seine-Saint-Denis, selon leurs exigences et leur capacités, puissent pratiquer les disciplines de leur choix. Le conseil général impulse et coorganise dans le département de nombreuses manifestations sportives (coupe du monde de football, championnats du monde d'athlétisme...) ; il confie à des clubs de haut niveaux et des comités départementaux, dans une démarche de conventionnement, des missions de formation et de promotion. Le festival international d'expression murale et urbaine de Bagnolet au terme de trois années de pratique bénéficie d'une reconnaissance artistique et internationale. Le graffiti s'est imposé comme un mouvement artistique de création à part entière renouvelant dans la forme et dans le fond les arts plastiques.

Les actions culturelles du conseil général, nombreuses et diverses, que ce soit dans le domaine sportif, cinématographique, théâtral, chorégraphique, musical, photographique..., se conjuguent avec les autres marqueurs territoriaux du département qui façonnent l'identité de la Seine-Saint-Denis.

II- LES POLITIQUES CULTURELLES : MARQUEUR IDENTITAIRE ET LEVIER MARKETING

2.1 Le marquage identitaire du territoire

Il s'opère notamment en Seine-Saint-Denis par l'implantation d'équipements culturels et sportifs et par la « mise en scène » d'événements à haute valeur marketing. C'est en passant par une reconnaissance internationale que la collectivité locale tente d'échapper à la représentation d'un territoire de banlieue défavorisé, et que l'affirmation locale cherche sa légitimité ; en juillet 1994 les murs de la ville de Saint-Denis étaient ainsi couverts d'affiches, « Après Orlando, Saint-Denis » (M.H BACQUE, 1997). « Peut-être cherche-t-on moins à convaincre qu'à tisser une trame de représentations nouvelles, à imprégner insensiblement les mentalités, pour faire admettre la nécessité de ce qui est réalisé ou en train de l'être » (M. Rosemberg, 2000).

La localisation de l'équipement ou de l'événement est décidée en fonction des réalités du territoire départemental, de ses déséquilibres et de ses handicaps. L'implantation du Stade de France à la Plaine Saint-Denis, encore aujourd'hui fortement marquée par sa surindustrialisation, vise à offrir à la Seine-Saint-Denis un symbole fort de renouveau et de renaissance ; la décision d'implanter la « Cité de la Terre » dans le cœur du département, qui subit un réel

décrochage économique, révèle la volonté de revitaliser cette zone en faisant d'elle un poumon pour le département.

La restructuration de La Plaine, que symbolise l'implantation du Stade de France, offre certes une nouvelle image à ce secteur et explique le récent intérêt qu'il suscite auprès des entreprises et des investisseurs immobiliers. Cette attractivité ne doit cependant pas faire oublier le réel contraste qui existe entre des secteurs entièrement réaménagés, notamment à proximité du Stade de France, qui fait figure d'équipement de prestige, et les handicaps qui marquent encore profondément ce territoire au passé industriel (complexité foncière, pollution des sols, habitat dégradé).

A l'échelle de l'individu, tout se passe comme si pour s'orienter dans un environnement social et culturel déterminé, se forger à partir de cette conception d'eux-mêmes et du monde, les habitants du département avaient réalisé leurs propres synthèses culturelles, leur propre monde de significations. Quelque chose comme une culture urbaine métissée, une culture hybride trouvant dans l'honneur un principe structurant, s'est progressivement cristallisé (V. Millot, 2000).

Le fait que les jeunes aillent chercher ailleurs leur inspiration artistique leur permet de se réapproprier et de réinterpréter ces arts afin d'en faire une expression à eux, originale et vivante qui de fait devient référent de l'ensemble de la jeunesse.

2.2 Le poids de l'événementiel

La stratégie événementielle du conseil général prend des formes variées et intéresse ses différents champs d'action (fête de l'Humanité, Biennales de l'environnement, forums sur le thème de l'emploi, événements sportifs internationaux...). Celle-ci doit renforcer deux valeurs principales dans un esprit d'innovation : la solidarité et la citoyenneté. L'événementiel beaucoup plus nettement que l'événement est destiné à produire une image de marque décisive pour le territoire (M. Rosenberg, 2000).

Le département s'approprie les retombées, d'un point de vue marketing, d'événements tels que la coupe du monde de football (1998) ou les championnats du monde d'athlétisme (2003). Les villes qui accueillent les événements participent à une dynamique qui dépasse le cadre local et qui profite à l'ensemble du département, de la région et même de la métropole. Chaque événement doit être mis en relation avec d'autres grandes manifestations d'envergure internationale. L'objectif revient à rattacher son nom à l'événement positif pour accroître principalement la notoriété au sens des publicitaires (J. Bouinot, 2002). C'est aussi le moyen de conférer au département une symbolique et une image fortes ainsi qu'un levier supplémentaire pour créer une dynamique économique. Une valorisation progressive du territoire s'opère : la dimension symbolique et culturelle agit sur l'économie et vis versa. L'accueil de la coupe du monde de football qui a nécessité la

construction du stade de France et de nouveaux équipements a suscité une dynamique allant au-delà de l'événement déclencheur.

L'événement fait du territoire le théâtre de manifestations spectaculaires, et l'acteur de ces manifestations. Ce qu'on nommait festival, exposition, meeting, congrès, salon, est appelé désormais événement (M. Rosenberg, 2000). « Le changement lexical traduit un changement d'usage : l'ouverture à un public élargi (sociologiquement et économiquement) d'activités autrefois confidentielles. La promotion publicitaire de la manifestation sort du département, elle s'adresse à la Région au moins, parfois au territoire national. l'image publicitaire est au cœur de l'événement qui fait du territoire un spectacle. par le fait même qu'il est admiré du monde, le territoire devient admirable, objet de fierté. » « L'événement est à la fois le spectacle et le discours sur le spectacle. Comme discours, il se veut l'expression d'une image du territoire. »

Pour le conseil général et particulièrement pour son président de l'époque Robert Clément, l'Exposition 2004 sur le thème de l'image (finalement annulée par le gouvernement) devait se distinguer et profiter à la revitalisation de la Seine-Saint-Denis autant par sa dynamique propre que par son rayonnement d'ampleur internationale dans tous les secteurs de la vie économique, culturelle et citoyenne.

Un des arguments phares qui avait encouragé les élus à se prononcer

pour l'Expo 2004 était l'opportunité que représentait la coupe du monde et la construction du Stade de France qui avait crédibilisé le projet de redéveloppement de la Plaine Saint-Denis. M. Teulet, conseiller général, estimait que le choix de la Seine-Saint-Denis, département qui cumule le plus de handicaps en Ile-de-France, comme lieu d'une exposition internationale, paraissait un gageure mais pouvait selon lui constituer une occasion unique de changer l'image du territoire. À la différence du Stade de France et de l'événement

inaugural qu'a constitué la coupe du monde et qui a assuré en partie sa pérennité, l'Exposition 2004 n'a pas pour but d'inscrire de façon durable le site dans le tissu urbain. La logique de cette dynamique repose davantage sur un concept, celui de l'image, des technologies de l'information et de la communication et sur les espoirs fondés sur la capacité de sensibiliser et d'impliquer les acteurs du secteur et ceux pouvant être concernés de près ou de loin par ce domaine.

III- LA DIMENSION TERRITORIALE DES POLITIQUES CULTURELLES

3.1 Politiques culturelles et cohésion territoriale

Recomposer le territoire par le levier des politiques culturelles est un objectif affiché des élus du département. Il s'agit d'employer les équipements et les manifestations culturels au profit d'une restructuration et d'une redynamisation économique de l'espace. Le Grand Stade devait créer un effet d'entraînement du point de vue économique et générer des emplois pour les Dionysiens. Le projet suscite de multiples engagements en termes de création d'emplois locaux, la mobilisation de nombreux partenaires, mais aussi beaucoup d'effets d'annonce.

En 1996, les ambitions sont révisées à la baisse lorsque le président du consortium Stade de France, chargé de la réalisation des travaux, déclare dans le journal *Le Monde* (25-26 août 1996) : « En réalité, nous ne créons

pas d'emplois sur place, mais nous essayons de faire progresser les gens ».

L'effet du Grand Stade sur la dynamique économique locale ne va donc pas de soit comme en témoigne le faible pourcentage d'emplois créés au profit des dionysiens. Le problème posé n'est pas d'abord celui d'une adéquation des qualifications. Le développement de La Plaine tient pour une large part à des déménagements : les entreprises s'y installent avec leurs salariés : « Les entreprises nouvellement installées ne sont pas des créations, relève Patrick Braouzec, l'ancien maire communiste de Saint-Denis. Elles arrivent donc avec leurs salariés. Il faut quelques années pour voir des effets sur l'emploi local. »

Les structures et équipements culturels sont désormais pensés en fonction du territoire dans sa globalité. M. Segura, vice-président du conseil général, estimait que l'exposition sur l'image ne devait pas uniquement avoir une portée symbolique mais démontrer une

volonté d'irriguer l'ensemble du territoire départemental. Pour M. Charrié, qui siégea lui aussi au conseil général, cet événement devait être conçu comme un moment fort pour conforter le développement de ce secteur central de la Plaine de France et dont le décollage économique est recherché pour mieux en assurer la cohésion spatiale, cette exposition devait être entièrement mise au service l'aménagement du territoire. L'Etat a privilégié dans sa prise de décision, guidée d'abord par des exigences de rentabilité, la dimension économique et financière alors que le département voyait en cette manifestation, un atout pour l'image du territoire, un facteur déclencheur d'une dynamique de redynamisation du territoire et d'échange par le culturel.

L'infrastructure culturelle est dense dans le département et les politiques

3.2 La territorialisation du culturel

Un des principaux enjeux consiste à capitaliser les actions culturelles menées localement à une plus grande échelle. Un des défis que tentent de relever les édiles urbains consiste à transformer des actions éparées en politiques territoriales et d'ouvrir d'autres perspectives en termes d'offre et de concertation avec les habitants.

Les politiques culturelles apparaissent, plus que d'autres encore, très marquées par la logique de spécialisation sectorielle issue de la décentralisation. Elles se banalisent en sens qu'elles intègrent

portées tant par les communes que le département sont actives et souvent innovantes, avec des efforts particuliers envers les publics moins favorisés. En revanche, l'offre est encore déficiente dans le domaine sportif, en complément des grands équipements comme le stade de France (nombreux parcs de sports en mauvais état, insuffisance d'équipements de proximité, piscines, etc.). Et malgré les dispositifs mis en place, l'accès aux équipements reste encore difficile pour beaucoup. L'espace urbain est envahi depuis quelques années par de nouveaux sportifs qui se revendiquent de la culture urbaine. Face à ces pratiques sportives qui s'approprient l'espace public, les élus institutionnels s'inquiètent. Ils doivent gérer cette nouvelle population et repenser l'aménagement des équipements urbains.

l'ordinaire de l'action publique territoriale. Cette banalisation est sans doute douloureuse pour nombre d'agents qui n'ont pas pris l'habitude de concevoir leur tâche comme « politique » au sens peut-être le plus trivial du terme mais elle est sinon nécessaire, du moins inévitable (D. Behar et P. Estebe, 2001).

Cette globalisation des politiques culturelles-en leur sein et dans le cadre de projets de territoire- ne constitue sans doute qu'une première étape. Elles devraient s'inscrire à terme dans des systèmes de pilotage institutionnel recomposés qui incluront de nouvelles spécialisations, non plus par échelles géographiques ou par champs sectoriels, mais selon les fonctions politiques des institutions

territoriales en présence. Cette évolution signifierait alors leur territorialisation effective, c'est-à-dire leur inscription pleine et entière dans les logiques de l'action publique (D. Behar et P. Estebe, 2001).

Selon Robert Clément, alors président du conseil général, la convention de développement culturel signée entre le département et l'Etat invite le conseil général à inscrire sa démarche sur les réalités du territoire départemental (connaissance des pratiques artistiques et culturelles existantes, actions éducatives adaptées à la diversité des territoires et surtout des jeunes ; conforter et développer les projets portés par les structures culturelles...). Il préconise une meilleure couverture géographique des actions menées et une accentuation de l'effort d'information des habitants de tout le département sur les possibilités qui leurs sont offertes pour accéder à toutes les initiatives culturelles.

Le protocole pour la politique de la ville en Seine-Saint-Denis précise que les collectivités locales tentent

d'améliorer l'adéquation entre l'offre des institutions culturelles et l'évolution des pratiques culturelles des habitants, notamment par la mise en place de démarche d'évaluation du territoire permettant d'obtenir une connaissance fine et scientifique de ses composantes et de réaliser une typologie des pratiques culturelles. Un projet de convention de développement culturel constituera un cadre au partenariat entre l'Etat et le conseil général sur les problématiques de l'adéquation de l'offre culturelle à l'évolution des pratiques des habitants et du soutien aux formes artistiques émergentes.

La territorialisation des politiques culturelles s'exprime aussi par l'élargissement volontaire des compétences départementales. Gilles Garnier, conseiller général de Noisy-le-Sec, reconnaît que la culture n'est pas une compétence obligatoire pour un conseil général, mais il affirme que lorsque l'on gère le département le plus jeune d'Ile de France, et qui cumule bon nombre de difficultés en particulier dans l'accès de tous à la culture, il est tout à fait normal que l'on soit très actif dans ce domaine.

IV- LES POLITIQUES CULTURELLES ENTRE REPRESENTATIONS SYMBOLIQUES ET DIMENSION PROSPECTIVE

4.1 Les cultures urbaines comme facteur de durabilité du développement

Selon Esoh Elame (2004), la responsabilité interculturelle comme pilier du développement durable peut servir pour que la culture tire son épingle du jeu du développement durable sans être une simple dimension symbolique. Le conseil général de Seine-Saint-Denis n'occulte pas cette dimension en plaçant les cultures urbaines au centre des problématiques de développement durable du territoire. Il a ainsi inauguré en 2003 à La Courneuve, le processus de débat sur un projet départemental de développement durable. Premier thème abordé, les activités culturelles et artistiques. Il s'agit d'engager un vrai dialogue avec la population pour entendre sa parole, accepter ses désirs. Il s'agit enfin de traduire dans les faits une demande sociale diverse, parfois contradictoire.

Cette rencontre a réuni les acteurs culturels du département. « Nous ne partons pas de rien », a souligné en introduction Marie-Christine Labat, vice-présidente du conseil général chargée de la culture, mais elle affirme, dans le journal *L'Humanité* du

14 juin 2003, qu'il est nécessaire de faire le bilan des acquis et de débattre des questions nouvelles qui se posent dans la société. Le primat de la création et le respect de l'autonomie des champs artistique et culturel forment le socle sur lequel doit plus que jamais reposer la nouvelle politique. Aujourd'hui, le débat doit être public, selon elle, avec les intervenants du monde de la culture et les populations.

La Seine-Saint-Denis n'est pas épargnée par les énormes pressions sur les consciences individuelles d'un secteur marchand globalisé et tente d'innover et de renouveler les cultures urbaines. Le District de la Seine-Saint-Denis s'est engagé avec le conseil général dans un projet de développement durable du football. Ce dispositif, intégrant tout club volontaire qui participe en fonction de ses moyens, doit permettre tous les niveaux de pratique au sein du département. L'objectif est de freiner la fuite des bons joueurs formés en Seine-Saint-Denis

La biennale de l'environnement qui a fêté en 2004 sa troisième édition, permet au département d'ouvrir de grands débats autour de questions vitales telles le progrès social, la promotion des droits fondamentaux, le développement économique et territorial, l'amélioration du cadre de vie et la préservation des ressources de la planète. Cet événement permet aux habitants de prendre partie au projet départemental pour le développement durable de la Seine-Saint-Denis. Pour ce qui est des animations, on y trouvera un restaurant du monde, des projections de films, un espace Internet, un

marché fermier et solidaire pour découvrir les saveurs des produits biologiques et issus du commerce équitable, des concerts, petites pièces de théâtre. Il également question de glisse urbaine, pour s'initier aux rollers, mais aussi d'activités nautiques, etc. En 2004, plus de 45000 personnes ont participé à l'événement.

4.2 Un équipement à haute valeur symbolique pour restructurer et redynamiser l'espace

Bien que sans compétence obligatoire en matière d'aménagement du territoire, le département de la Seine-Saint-Denis, tant par ses choix en matière d'équipements publics et d'infrastructures que par les actions qu'il poursuit avec l'ensemble des acteurs, entend assumer la part qu'il pense lui revenir pour contribuer au développement soutenu et durable de son territoire au service de ses habitants.

C'est dans cet esprit qu'a été engagée, en large concertation avec toutes les parties intéressées, une réflexion sur l'aménagement du territoire départemental afin de dégager un ensemble de propositions pour certains espaces départementaux comme celui du « Cœur de la Seine-Saint-Denis », constitué de la ville chef-lieu Bobigny, Drancy, Bondy, Noisy-le-Sec, Romainville, Pantin et Aubervilliers. Le « cœur du département » qui concentre nombre de difficultés fait l'objet d'une politique particulière. Le conseil général souhaite concrétiser les

principes du développement durable dans cet espace en difficulté en implantant la « Cité de la Terre. »

Pour les élus du conseil général, allier le développement économique au progrès social tout en respectant l'environnement est un enjeu complexe.

La Tour de la Terre et la Maison de la Tour, équipements privés, conçus en bois, symboliseraient tout à la fois la nécessité de protéger la forêt et de développer la filière bois, deux enjeux pour l'avenir de la planète. La Tour de la Terre, accessible au public, marquerait du haut de ses 200 mètres, la centralité de Bobigny. Cet équipement d'intérêt national est dédié à la citoyenneté et à l'environnement. Sa vocation serait d'être un pôle de recherche, une interface entre les experts et les citoyens sur les enjeux de l'environnement et de la ville. Autrement dit, l'objectif serait de favoriser l'insertion de l'Homme dans son milieu et de promouvoir une nouvelle citoyenneté.

Sur 7000 m², sont prévues une galerie permanente de l'écologie du futur où seront exposées, dans une perspective futuriste, les grandes questions relevant de l'écologie appliquée à la ville de demain et à l'activité économique ainsi qu'une galerie pouvant accueillir des expositions temporaires organisées par des associations ou des collectivités locales françaises et étrangères (présentation de réalisations exemplaires en matière de lutte contre la pollution, de protection de l'environnement et de développement durable).

Ce site, pour être réellement rentable, doit, comme l'espère le conseil général, avoir une portée régionale voire nationale. Les difficultés peuvent se poser non pas en terme d'architecture mais en terme de concept. L'écologie sensibilise une part grandissante de la population mais l'attractivité d'un tel site est dépendante de son environnement. Revitaliser le chef-lieu du département est une volonté affichée du conseil général. Bobigny souffre en effet d'une faible centralité que ne suffit pas à combler la présence d'équipements administratifs (préfecture, chambre de commerce et d'industrie...). Ceci a incité la commune à s'engager depuis quelques années dans un projet de restructuration d'envergure. Le projet de la Cité de la Terre cherche d'abord à produire

une dimension symbolique au bénéfice d'un renforcement de l'attractivité de la commune chef-lieu.

Pour résister à toutes les formes d'exclusions économiques, sociales et spatiales, il faudrait davantage utiliser les réseaux qui permettent une participation sociétale : « des liens et du sens se recréent en permanence, des formes d'engagement émergent des cadres micro sociaux. En réponse aux exclusions économiques, aux stigmatisations identitaires et aux cantonnements urbains, les réseaux représentent une forme de plus en plus directe et efficace d'accès à la participation politique. Ils deviennent plus présents encore quand les participants sont mis à l'écart des formes institutionnelles de la politique (M. Agier, 1999).

V- L'ENJEU DE LA COHÉSION SOCIALE

Le rôle de la culture et celui des politiques urbaines convergent vers un même but : améliorer le vivre ensemble dans la cité. Par ailleurs les professionnels du champ culturel ou du domaine social affirment leur besoin de communiquer davantage, afin de travailler ensemble dans un respect mutuel, et de compréhension des logiques professionnelles de chacun.

Si aujourd'hui, les opérateurs culturels ont besoin de relais sociaux pour que la création existe, les politiques urbaines et les acteurs sociaux conçoivent la culture comme un outil indispensable pour redonner sens au collectif dans les quartiers.

La fonction, ancienne en Seine-Saint-Denis, d'accueil et d'intégration s'exerce dans un contexte de difficultés cumulées qui la mettent parfois en échec. L'importance du parc social (un tiers du parc de logements), la densité du réseau des équipements publics locaux, l'investissement massif des villes et du département dans la prévention sanitaire et sociale, dans la culture ou le sport, ont formé un creuset d'intégration pour des populations modestes, jeunes, d'origines diverses (19 % d'origine étrangère contre 13 % en Ile-de-France).

Accroître la mixité sociale en réussissant l'intégration et la promotion sociale et culturelle des habitants dans toute leur diversité

s'avère incontournable. Le but de cette démarche est d'enrayer les mécanismes de ségrégation à l'œuvre depuis l'espace régional jusqu'à l'échelle locale, de combattre chacune des difficultés sociales, économiques et urbaines qui handicapent la Seine-Saint-Denis dans son ensemble, de favoriser l'accueil de nouvelles populations.

L'enjeu des acteurs de la Seine-Saint-Denis est de donner au territoire sa cohérence, d'en faire une véritable entité urbaine caractérisée par une forte identité sociale et culturelle, riche de sa vie urbaine et intégrant progressivement des fonctions-capitales. Le mouvement est en marche, mais il doit être accompagné consolidé.

Les politiques d'animation de la vie urbaine, dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs sont des fondements de la cohésion sociale et de l'appartenance à une société et un espace commun. La Seine-Saint-

CONCLUSION

Les cultures urbaines apparaissent comme un facteur essentiel de la construction de l'identité du territoire départemental. Elles représentent un mode d'appropriation de l'espace privilégié dans le cas de la Seine-Saint-Denis à même de mobiliser les habitants ainsi que les institutions locales, les associations...Elles doivent leur importance à la diversité culturelle qu'offre la population du département et qui s'exprime dans la multitude d'initiatives prises dans les domaines artistique, sportif et culturel.

Denis a une vie locale riche de ce point de vue, mais les dysfonctionnements urbains, les difficultés socio-économiques et culturelles en atténuent la portée. La lutte contre l'exclusion sociale et culturelle est inséparable de l'effort continu de renforcement de la vie collective, comme creuset de socialisation dans ce département très urbain.

La qualité de l'offre urbaine (spatiale, équipements, services) est déterminante, par l'adaptation à la diversité des besoins, par la facilité de son accès, par son attractivité. Cette ambition vaut non seulement pour les habitants les plus marginalisés, mais pour toute la population. La qualité de la vie urbaine peut constituer un des critères de maintien ou de départ de familles installées dans le département.

Dans l'hétérogénéité que présente la Seine-Saint-Denis, la diversité des cultures urbaines, par leur capacité à générer du lien social, à mobiliser les forces vives du territoire et à requalifier l'image de celui-ci, transforment ce qui devrait être un handicap en atout structurant.

Le déplacement spatial de la périphérie vers le centre peut être compris dans le cas de la Seine-Saint-Denis comme une demande de légitimation. Le passage d'un territoire à un autre n'est pas seulement l'effet d'un déplacement naturel vers des lieux de transitions culturels où l'on gère aussi la

précarité et l'instabilité, mais la trajectoire d'un processus de légitimation. Aller vers le centre, c'est tenter de pénétrer le champ de référence et d'y faire face. La Seine-Saint-Denis connaît elle aussi un mouvement inverse symbolisé par l'installation d'artistes dans la petite couronne de Paris qui trouvent désormais des conditions propices à l'exercice de leur passion. Ils bénéficient à la fois de la proximité de la capitale, centre culturel par excellence et de locaux de plus grande surface à moindre prix.

La créativité qui émane des cultures urbaines est source d'attractivité pour le territoire. Les cultures urbaines prennent en Seine-Saint-Denis une dimension sociale, politique et territoriale.

La banlieue apparaît comme l'espace privilégié pour le croisement et la confrontation des héritages culturels : « la ville est un jeu de miroir où les multiples identités sont sans cesse mis à l'épreuve du regard » (M. Agier, 1999).

La Seine-Saint-Denis est désormais perçue non plus comme une zone concentrant les difficultés mais

comme un lieu d'innovation sociale. Pour Ulf Hannerz (1983), « les villes devraient être les lieux stratégiques pour penser la culture en termes d'organisation de la diversité ».

L'enjeu que représente la mise en valeur et la capitalisation des cultures urbaines tient une place centrale dans les politiques de développement du territoire départemental. Si en Seine-Saint-Denis, le foisonnement des cultures urbaines est un fait, l'institution départementale cherche à s'ériger en garant de leur promotion et de leur diffusion dans l'ensemble du territoire dans une perspective d'équité, de solidarité et de cohésion sociale.

Si les politiques culturelles convergent dans le sens d'une stratégie globale de redynamisation et de restructuration d'un espace qui souffre de son hétérogénéité et de ses déséquilibres socio-spatiaux, la territorialisation du culturel apparaît aussi comme un outil de construction de l'identité locale et de marketing urbain.

RÉFÉRENCES

AGIER Michel, 1999, *L'invention de la ville*, Paris, Editions des Archives contemporaines.

AUGUSTIN Jean-Pierre, GILLET Jean-Claude, 2000, *L'animation culturelle : histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan.

AUGUSTIN Jean-Pierre, LATOUCHE Daniel (dir.), 1999, *Lieux culturels et contextes de villes*, Bordeaux, MSHA.

AUGUSTIN Jean-Pierre, LEFEBRE Alain, 2004, *Perspectives territoriales pour la culture*, Bordeaux, MSHA.

BACQUÉ Marie-Hélène, 1997, *Le Devenir des Banlieues Rouges*, Paris, L'Harmattan.

BEHAR Daniel, ESTEBE Philippe, 2001, « Politiques culturelles et territoire : la banalisation douloureuse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3.

Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 1, no. 2, 2008.
ISSN 1911-7469

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake Rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

BOUINOT Jean, 2002, *La Ville compétitive*, Paris, Edition Economica.
DUBET François, 1987, *La galère : les jeunes en survie*, Paris, Edition Fayard.

ELAME Esoh, juin 2004, Colloque Développement Durable, leçons et perspectives, « intercultureliser le développement durable », Ouagadougou.

EMELIANOFF Cyria, 2003, « La ville durable : une culture en gestation », pp. 43-64, in ERNST I., *Cultures urbaines et développement durable*, Paris, Editions du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

GIRAULT Jacques (sous la dir. de), 1998, *Seine-Saint-Denis, Chantiers et Mémoires*, Paris, Editions Autrement.

HANNERZ Ulf, 1983, *Explorer la ville*, Paris, Edition de Minuit.

MEGARD Dominique et DELJARRIE Bernard, 2003, *La Communication des collectivités locales*, Paris, Editions LCDJ, Politiques Locales.

MILLOT Virginie, 2000, « Culture, cultures et redéfinition de l'espace commun : approche anthropologique des déclinaisons contemporaines de l'action culturelle », in METRAL J., *Cultures en ville, de l'art et du citoyen*, Paris, Edition de l'Aube.

NOISETTE Patrice, VALLERUGO Franck, 1996, *Le Marketing des villes : un défi pour le développement stratégique*, Les Editions d'organisation, Paris.

RAULIN Anne, 2007, *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Colin.

ROSEMBERG Muriel, 2000, *Le Marketing urbain en question*, Paris, Edition Economica.

SAEZ Guy, 2005, *Institutions et vie culturelle*, Paris, La Documentation française.

SPERLING Daniel, 1995, *Le Marketing des territoires et des collectivités locales : tendances et applications*, Editions Midia.

THURIOT, Fabrice, 1999, *Cultures et territoires, les voies de la coopération*, Paris, L'Harmattan.

URFALINO Philippe, 2004, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Editions Hachette.

ZUKIN Sharon, 1995, *The culture of cities*, Oxford et Malden, Blackwell Publishing.

ZUKIN Sharon, 2006, « Où sont passés les cafés du coin ? », revue *Ethnologie française*, n° 108, pp. 749-752.

ZUKIN Sharon, 2006, « L'espace public : expression de divisions », revue *Urbanisme*, n° 356, pp. 67-69.